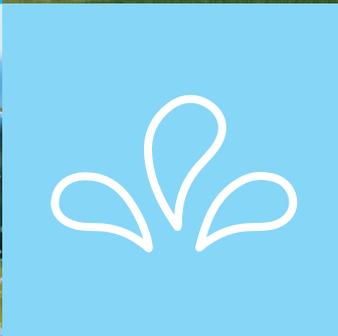
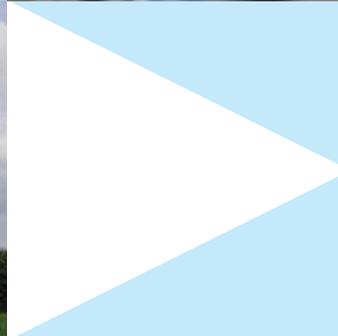
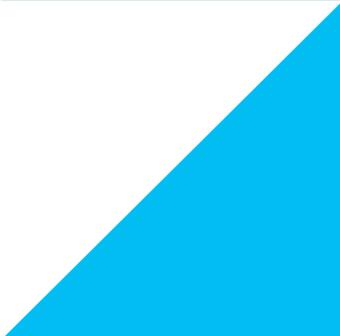
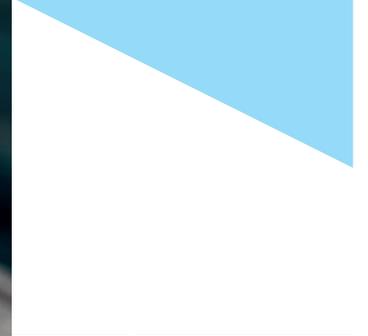
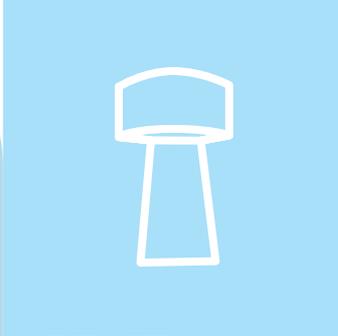


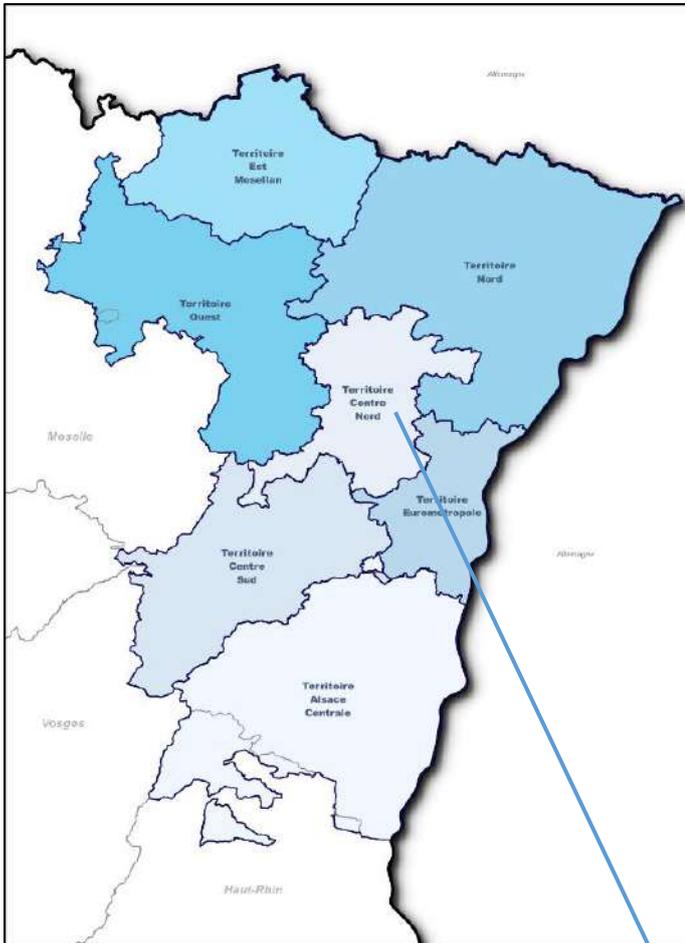
TERRITOIRE CENTRE NORD

PÉRIMÈTRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 22/12/2005

Membre du SDEA depuis 16/10/1973

Nombre de communes : 50

Nombre de délégués : 52

Vos usagers

- 15 019 abonnés
- 37 856 habitants desservis

Vos volumes

- 2 164 505 m³ consommés
- 51 m³ consommés/habitant
- 144 m³ consommés/abonné

Territoire : TERRITOIRE CENTRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Hochfelden



**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE**

Bernard INGWILLER

La période 2021-2024 n'a pas été un long fleuve tranquille, et des dimensions nouvelles aux impacts significatifs ont nécessité des ajustements permanents de notre action et conduit à une mobilisation d'autant plus soutenue des élus et équipes du SDEA, sans oublier bien sûr la contribution déterminante de nos partenaires. 6 facteurs principaux nous ont impactés, à savoir :

- 1) **L'accélération du changement climatique et ses effets**, conduisant à faire face à une multiplication considérable des situations de gestion de crises, en matière d'inondation, d'incendie ou de ruptures de canalisations en période estivale.
- 2) **L'accélération de la perte de biodiversité**, qui nous oblige à repenser en profondeur, tant l'exercice de nos compétences que nos pratiques métiers, et notamment aller plus loin autour des solutions fondées sur la nature.
- 3) **Le renforcement et l'extension du champ des contraintes réglementaires**, tant sur la distribution de l'eau que sur la question de la conformité des systèmes d'assainissement unitaires, ou encore sur l'ambition de l'auto-suffisance énergétique.
- 4) **L'accélération de la transformation numérique et technologique** pour adapter notre outil de gestion intégrée, sans oublier le déploiement progressif de l'intelligence artificielle sur des outils prédictifs et de gestion de la donnée.
- 5) **Les profondes mutations sociétales en cours**, accompagnées dans le monde du travail de problèmes inédits de recrutement et de turn-over.
- 6) **L'effet ciseau budgétaire accru entre la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, la forte inflation d'une part, et la baisse tendancielle des volumes consommés et des subventions d'autre part.**

Nos réponses aux défis et enjeux territoriaux dans nos 4 domaines de compétences Eau, Assainissement, Grand Cycle de l'Eau, Gestion des Eaux Pluviales sont nombreuses et ont fait l'objet d'une restitution synthétique par le Président lors de l'Assemblée Générale du SDEA le 17 décembre dernier.

Le rapport annuel du périmètre est par ailleurs l'illustration locale de l'engagement des élus au sein de la commission locale, pour répondre à ces défis et pour assurer une gestion publique locale d'excellence durable du cycle de l'eau au service des territoires, de l'intérêt général et des générations futures.





VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 9 puits
- 9 réservoirs (capacité totale de stockage : 5 540 m³)
- 2 stations de traitement
- 6 unités de désinfection
- 394 km de conduites

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 17 040 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 7 197 m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : 42 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 8 664 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 51 %

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 4 590 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 0,7 jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 13 h

Indicateurs de performance	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Entre 18,8 et 44,4 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Entre 5,6 et 25 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2022	2023	2024
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	101	109	102
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	96,9 %	95,5 %	97 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	131	132	132
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	4	6	4

Secteur Weitbruch : Eau de très bonne qualité microbiologique, moyennement dure et faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Secteur Mommenheim : Eau de très bonne qualité microbiologique, très dure et moyennement nitratée. Au vu de l'historique des mesures de pesticides et de nitrates sur les puits 4 et 6, ces puits ne sont plus maintenus qu'en mode d'entretien. La reconquête de la qualité des eaux au droit du champ captant impose le renforcement des actions déjà engagées.

Secteur Krautwiller : Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée.

Concernant les pesticides, des dépassements des limites réglementaires sont observés pour un métabolite de pesticide (Chloridazone-desphényl) sur les forages de Mommenheim et Brumath (alimentant Krautwiller). Ces traces sont mesurées à des teneurs inférieures aux seuils sanitaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs. L'Agence Régionale de Santé a donc accordé une dérogation permettant la distribution de cette eau. Elle peut être consommée sans restriction par l'ensemble de la population.

Sur ces secteurs, d'autres pesticides et métabolites sont également présents à l'état de traces, à des concentrations inférieures aux limites de qualité.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : **61,00 €** HT/an
- Part variable : **1,32 €** HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : **1,83 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,35 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³



Affectation pour 100 € de recette

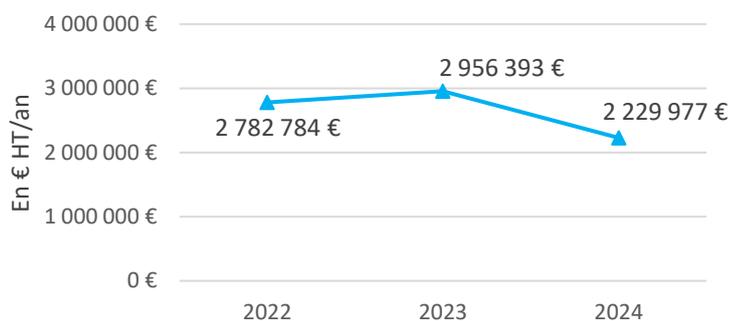




Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



32 786 factures émises dans l'année

Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,2 ans	3,1 ans	4 ans
Capital restant dû	7 382 398 €	7 803 601 €	7 839 342 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,29 %	2,41 %	2,37 %
Montant des actions de solidarité	0,003 €/m³	0,002 €/m³	0,006 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

Le tarif moyen de la redevance assainissement du périmètre a été revu à la hausse à 1,83 € HT/m³ (selon nomenclature INSEE de 120 m³) représentant une augmentation de 12 cts HT/m³ par rapport à 2023, ceci afin d'assurer le financement du programme d'investissements à venir.

Les dépenses d'exploitation du réseau sont en hausse avec un nombre important de ruptures enregistrées en 2024. Les frais d'énergie restent élevés relativement aux années précédentes, mais les projections pour 2025 sont à une baisse sensible.

Les dépenses d'investissement sont inférieures aux prévisions budgétaires ; des crédits de reports sur l'exercice 2025 sont prévus pour des opérations en cours ou dont la réalisation est décalée à 2025. Il est à noter un ralentissement de la construction de nouvelles habitations par rapport à 2023, et donc une baisse du volume de travaux de raccordement des particuliers.

L'autofinancement de l'exercice 2024 (hors participation de tiers) reste stable et permet d'assurer le financement des investissements en limitant le recours à l'emprunt.

Un nouvel emprunt d'un montant de 833 K€ a été souscrit et porte le capital restant dû du périmètre au 31.12.2024 à près de 8 M€.

La capacité de désendettement s'établit à 4 années laissant une marge de manœuvre acceptable pour envisager les investissements futurs dont l'ouvrage de traitement des métabolites à Mommenheim.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Les Gros Consommateurs :

BRASSERIE METEOR Hochfelden
 IDEHA Hochfelden
 MEYER René SARL Wingersheim
 COLIN PALC Mittelhausen
 CMCIC Lot. Vergers Mommenheim
 MARTIN Romain SCEA Hochfelden
 GAEC DES 3 CHENES Donnenheim
 PAYS ZORN Piscine Hochfelden
 GAEC WINCKEL Bossendorf
 EARL SCHOENFELDER Wintershouse

EARL WINCKEL Schaffhouse-sur-Zorn
 EARL DE L'ETINCELLE Mommenheim
 EARL DES LILAS Zoebersdorf
 GAEC DES 4 PONTS Mittelhausen
 EARL FISCHER Yannick Gottesheim
 ANTONI EARL Wilwisheim
 ROTHAN SARL Wittersheim
 GAEC DES DEUX BANS Melsheim
 GAEC TRAUTTMANN Joseph Batzendorf
 EARL BERBACH Benoit Huttendorf

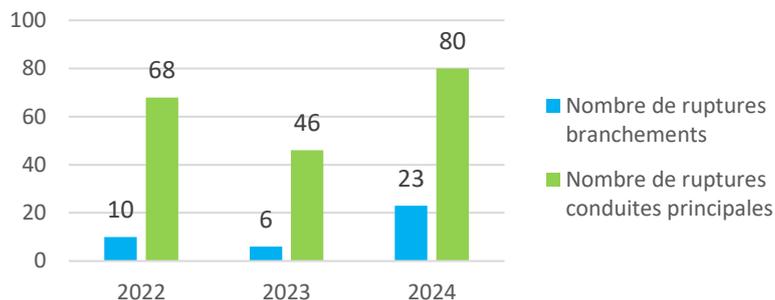
INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2024
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	2 j
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	5,3 %
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %



Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2024	0,2
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j) (*)
2024	2,02

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



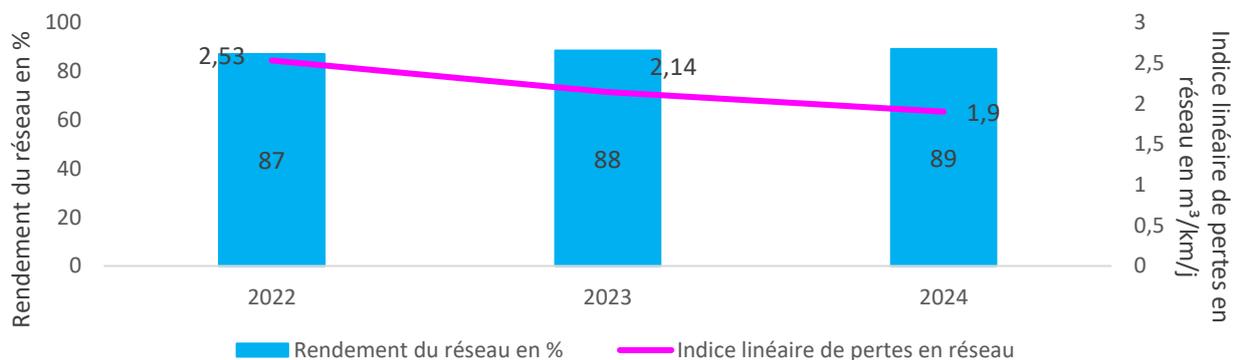
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 882 appareils
- 8 réparations sur les poteaux d'incendie
- 13 remplacements

PARC DE COMPTEURS

- 14 019 nombre total de compteurs
- 926 compteurs remplacés, soit 6,6 % du parc
- 99,4 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT DU RESEAU ET ILP(*) DES RESEAUX



Rendement primaire du réseau (après neutralisation des imports, exports et volumes autorisés non comptés) : 88,3 %

Le rendement du Périmètre se maintient à un très bon niveau au regard de la structure rurale du réseau. Il est à noter également que les volumes consommés ont baissé de l'ordre de 5% par rapport aux deux années précédentes, très probablement porté par une année 2024 anormalement pluvieuse.



LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

En 2024, plus de 1,2 M€ ont été investis pour renouveler un peu moins de 3 km de canalisations de desserte. Les opérations principales ont concerné :

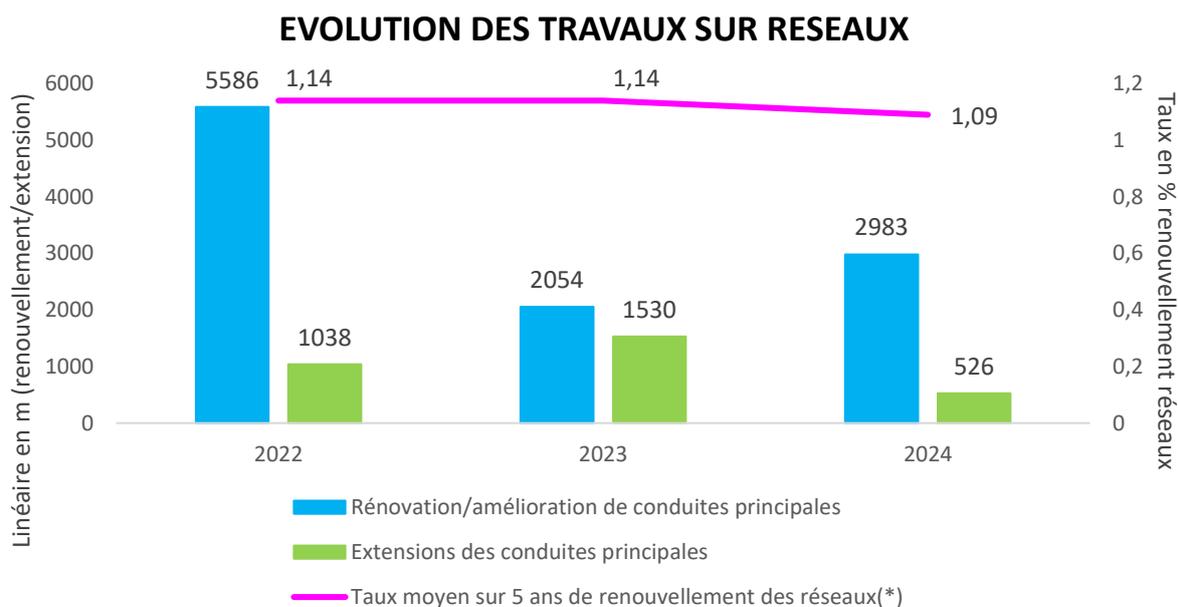
Le réseau intercommunal entre Bossendorf et Lixhausen, 1 450 ml

Les rues Schweitzer, Pasteur et de l'Ecole à Schwindratzheim, 730 ml

La rue Principale à Printzheim, 283 ml

La rue Principale à Bilwisheim, 267 ml

La rue des Vosges à Mommenheim, 259 ml





VOTRE ACTUALITÉ

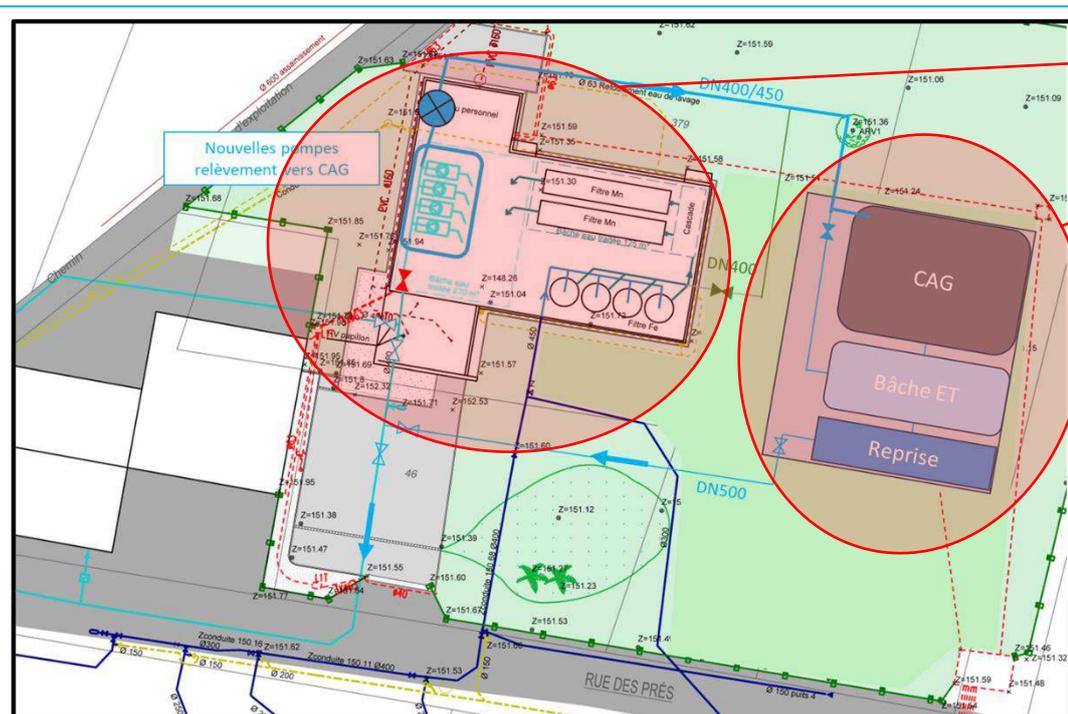
ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

En 2024, les élus de la Commission Locale de Hochfelden et Environs, à l'appui d'une étude de faisabilité réalisée par les services du SDEA, ont décidé d'adjoindre à la station de traitement actuelle de Mommenheim une unité de traitement au charbon actif. Ce nouvel ouvrage permettra de traiter les métabolites de pesticide présents dans l'eau du champ captant et ainsi de répondre aux exigences réglementaires.

La maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par une équipe projet du SDEA, les nouveaux ouvrages pourront être construits dans l'enceinte parcellaire de la station actuelle, limitant ainsi les impacts et l'emprise foncière. L'objectif est de mettre en service les installations d'ici juin 2028, date de fin de la dérogation préfectoral de distribution de l'eau sans traitement.

L'enveloppe budgétaire initial du projet est de 4 M€.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

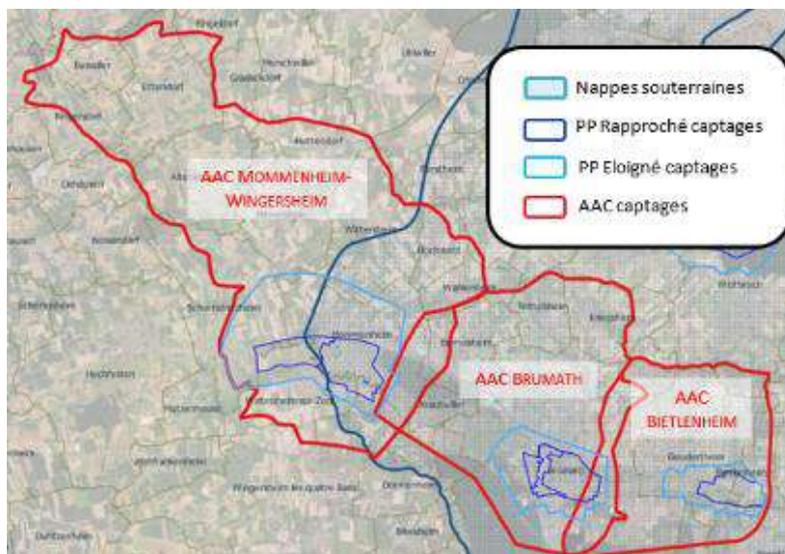


Principe d'insertion du traitement au charbon actif granulaire (CAG)



MISSION EAU

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le territoire « Mission eau » a évolué pour prendre en compte les captages prioritaires de Brumath (SDEA) et de Bietlenheim (Communauté de Communes Basse Zorn). L'objectif est de pouvoir mutualiser les actions sur ce territoire où les acteurs agricoles sont les mêmes, et pouvoir ainsi avoir des projets cohérents et ambitieux tout au long de la vallée de la Zorn.



Zonage ZORN

Aire d'alimentation des captages de Mommenheim-Wingersheim

Maîtrise d'ouvrage : SDEA Alsace-Moselle

Co-financier : Agence de l'eau Rhin-Meuse et Région Grand Est

Problématique : pollutions pesticides et nitrates - captages Grenelle, ERMES et SENS

Date de l'AAC : 2021

Plan d'action : validé en mars 2022 pour la nouvelle AAC

Secteur d'animation : 22 communes

Alteckendorf, Batzendorf, Bernolsheim, Busswiller, Ettendorf, Grassendorf, Hochstett, Huttendorf, Kirrwiller, Krautwiller, Lixhausen, Minversheim, Mommenheim, Ringendorf, Schwindratzheim, Val de Moder, Wahlenheim, Waltenheim sur Zorn, Wingersheim les Quatre Bans, Wittersheim. *A la marge* : Berstheim, Bossendorf, Morschwiller, Ohlungen, Schalkendorf, Uhlwiller

Objectif : prévenir les pollutions et distribuer une eau potable sans traitement. Les actions développées sont fondées sur une **démarche participative et volontaire**.

AXE 1 Changement de Systèmes agricole / Développement de cultures Bas Niveau d'Impact (BNI)¹

Projets multipartenaires / concertation

Continuité des projets avec **les opérateurs économiques agricoles du territoire** :

- Suivi des actions pour le projet de **Alsace lait**
- Cahier des charges « viande de de territoire » avec l'**APAL** et contrat opérationnel type **Terres de Sources**
- Projet de pérennisation et développement de culture bio : trieur/sécheur de cultures AB avec le **Comptoir Agricole**
- Etude sur le développement d'**une filière chanvre – matériaux biosourcés** en partenariat avec l'**EMS**

Nouveaux projets ont été développés en 2024 : avec le **Comptoir Agricole** et la **Chambre d'agriculture d'Alsace**, l'étude du développement de compost de Silphie

Site Eau et bio : <https://territoiresbio.fr/>

L'AAC des captages de Mommenheim est inscrite en tant que site Eau et Bio, et est référencée par la FNAB au niveau national.

Paiements de Services Environnementaux

Ouverture en 2024 des candidatures PSE pour le territoire, **17 trajectoires réalisées** auprès des agriculteurs volontaires, 13 exploitants engagés pour un contrat débutant le 1^{er} janvier 2025, ce qui représente plus de **700 ha engagés** dans l'AAC.

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



**AXE 2 Concertation et accompagnement****Concertation**

Comité de Pilotage captages : le 12 juin 2024

Plan d'actions : validé pour Mommenheim 2022-2027. Coordination avec Brumath et Biettenheim à partir du dernier trimestre 2023 pour la mise en place d'action cohérence « Zorn ».

**Prairies du champ captant enherbées**

La Déclaration d'Utilité Publique a imposé la remise en herbe dès 2004, avec retournement interdit et sans usage d'herbicide. Le renouvellement des conventions se fait annuellement auprès d'une quarantaine d'agriculteurs jusqu'en 2028.

AXE 3 Amélioration des connaissances**Réseau de suivi**

Un marché a été mis en œuvre en 2022, pour 3 ans, pour le suivi de la qualité des eaux superficielles et des piézomètres installés sur le bassin versant.

ANIMATION FONCIERE ET TERRITORIALE**Outils fonciers et financiers**

- Suivi des ventes de terrains agricoles grâce à l'outil VIGIFONCIER de la SAFER Grand Est.
- Implication dans l'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnementale de Mommenheim : échanges avec les associations foncières et CeA pour finalisation de la procédure d'achat

Sollicitations

Accompagnement de la démarche Arboretum de Mommenheim

Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) et Evènements

Edition 2024 de la Semaine des Alternatives aux Pesticides : conférence à Hochfelden, Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre bans.

Communication

1 bulletins **Inf'Eau** Elus édité en 2024, 3 **Lettres de l'eau** à destination des particuliers

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux.

En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr





Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr





GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

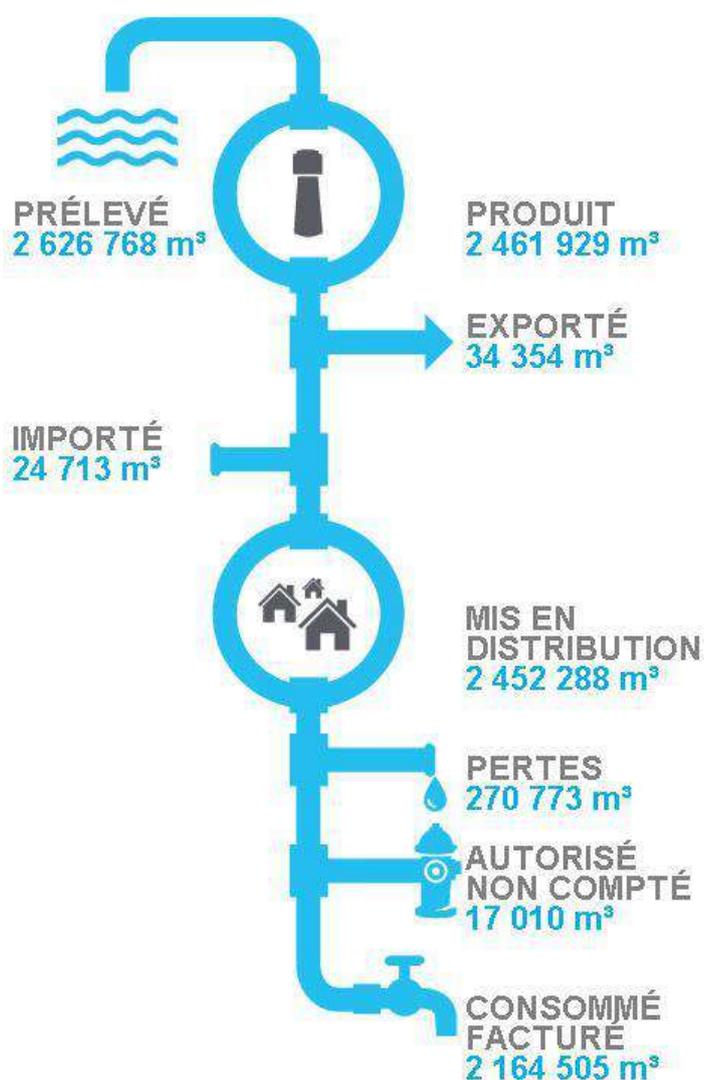
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	37 856
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	2,35 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	2 j
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	102
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	97 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	132
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	4
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	89 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2,02 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	1,9 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,09 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des actions de solidarité	0,006 €/m ³
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	5,33 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	4 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (*)	2,37 %
P155.1	Taux de réclamations	0,06 ‰

* ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024



LISTE DES RUPTURES

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
Alteckendorf	impasse des Roseaux	Branchement	06/08/2024
Bernolsheim	rue de Bruxelles (ZAC)	Branchement	25/01/2024
Bernolsheim	rue de l'Ancienne Ecole	Conduite principale	05/09/2024
Bilwisheim	rue Principale	Conduite principale	22/01/2024
Bilwisheim	rue de l'Eglise	Conduite principale	23/01/2024
Bosselshausen	réseau distribution	Conduite principale	29/07/2024
Bossendorf	rue des Jardins	Conduite principale	16/10/2024
Dauendorf	rue Huttenwald	Conduite principale	24/07/2024
Ettendorf	rue des Vignes	Conduite principale	14/03/2024
Friedolsheim	rue des Jardins	Branchement	02/05/2024
Hochfelden	rue des Manteaux Rouges	Conduite principale	23/01/2024
Hochfelden	rue du Général Leclerc	Conduite principale	23/01/2024
Hochfelden	rue du 23 Novembre	Conduite principale	23/01/2024
Hochfelden	rue du Général Leclerc	Conduite principale	23/01/2024
Hochfelden	rue du Président Pompidou	Branchement	24/01/2024
Hochfelden	quai de la Zorn	Conduite principale	25/01/2024
Hochfelden	route de Wilshausen	Conduite principale	13/02/2024
Hochfelden	chemin de la Prairie	Conduite principale	11/03/2024
Hochfelden	rue du Général Leclerc	Conduite principale	17/09/2024
Hochfelden	route de Strasbourg	Conduite principale	04/10/2024
Hochfelden	route de Strasbourg	Conduite principale	09/10/2024
Huttendorf	rue des Fleurs	Conduite principale	25/01/2024



Lixhausen	rue de Bouxwiller	Conduite principale	04/02/2024
Lixhausen	rue des Canards	Conduite principale	04/11/2024
Melsheim	rue des Moutons	Conduite principale	27/09/2024
Minversheim	rue de Wittersheim	Conduite principale	17/06/2024
Mommenheim	rue des Chênes	Conduite principale	10/07/2024
Mommenheim	rue de la Gare	Conduite principale	20/11/2024
Morschwiller	rue de l'Argile	Conduite principale	14/06/2024
Niederschaeffolsheim	rue des Roses	Branchement	17/06/2024
Niederschaeffolsheim	route de Batzendorf	Conduite principale	19/09/2024
Schalkendorf	rue Haute	Conduite principale	06/02/2024
Schwindratzheim	rue de la Gare	Conduite principale	16/01/2024
Schwindratzheim	rue des Champs	Conduite principale	23/01/2024
Schwindratzheim	rue des Hirondelles	Conduite principale	23/01/2024
Schwindratzheim	rue de l'Eglise	Conduite principale	06/05/2024
Schwindratzheim	rue Albert Schweitzer	Conduite principale	13/09/2024
Schwindratzheim	rue des Champs	Conduite principale	25/09/2024
Schwindratzheim	rue Albert Schweitzer	Conduite principale	04/10/2024
Uhlwiller	rue de l'Eglise	Conduite principale	22/01/2024
Uhlwiller	impasse de la Roesbach	Conduite principale	11/10/2024
Waltenheim-Sur-Zorn	rue des Jardins	Conduite principale	22/01/2024
Waltenheim-Sur-Zorn	rue des Vignes	Conduite principale	06/05/2024
Waltenheim-Sur-Zorn	rue du Moulin	Conduite principale	06/05/2024
Waltenheim-Sur-Zorn	quai du Canal	Conduite principale	05/08/2024
Waltenheim-Sur-Zorn	rue de la Forêt	Branchement	04/10/2024



Weitbruch	rue Principale	Conduite principale	16/02/2024
Weitbruch	réseau distribution	Conduite principale	05/09/2024
Weitbruch	rue de Gries	Conduite principale	24/10/2024
Wickersheim-Wilshausen	rue Principale (Wilshausen)	Conduite principale	06/03/2024
Wittersheim	rue de Haguenu	Conduite principale	28/01/2024
Wittersheim	rue Neuve	Conduite principale	19/04/2024
Wittersheim	rue Principale	Conduite principale	07/05/2024
Wittersheim	rue de Haguenu	Conduite principale	14/06/2024



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE KRAUTWILLER

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides dépassant la limite de qualité, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener).
L'exploitant du réseau dispose d'une dérogation préfectorale pour la distribution de l'eau.

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 3 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 230 personnes sur 1 commune (KRAUTWILLER). Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2021, 2022, 2023, 2024**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **20,8 mg/L**
Valeur maxi : **22 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **20**
Conformité : **35 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0,221 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,12 mg/L**
Valeur maxi : **0,14 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **30,2 °f**
Valeur maxi : **32,7 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **24 mg/L**
Valeur maxi : **33 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **50,8 mg/L**
Valeur maxi : **63 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/03/2025

UDI 067001331

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE HOCHFELDEN -MOMMENHEIM

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours [ou sont à mener]. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.
L'exploitant du réseau dispose d'une dérogation préfectorale pour la distribution de l'eau.

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 5 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et du manganèse et d'une désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 52 communes, soit 30496 personnes. Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **81**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **77**
Valeur moyenne : **20,7 mg/L**
Valeur maxi : **25 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **0 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0,222 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,13 mg/L**
Valeur maxi : **0,14 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **41,9 °f**
Valeur maxi : **44,4 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **16 mg/L**
Valeur maxi : **17 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **34,4 mg/L**
Valeur maxi : **40 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/03/2025

UDI 067001884

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SDEA-SECTEUR DE HOCHFELDEN-WEITBRUCH

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

- A** : Eau de bonne qualité
- B** : Eau de qualité convenable
- C** : Eau de qualité insuffisante
- D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 2 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente de façon permanente 5137 personnes sur 4 communes (KRIEGSHEIM, NIEDERSCHAEFFOLSHEIM, ROTTELSHEIM, WEITBRUCH). Le responsable des installations est : « SDEA ALSACE MOSELLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SDEA ALSACE MOSELLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **6,2 mg/L**
Valeur maxi : **7,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **189**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,09 mg/L**
Valeur maxi : **0,09 mg/L**

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 28/02/2025

UDI 067005042

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **19,3 °f**
Valeur maxi : **19,7 °f**

SODIUM

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **22 mg/L**
Valeur maxi : **22 mg/L**

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **30 mg/L**
Valeur maxi : **32 mg/L**